

Charte “éco-responsabilité” de l’IMB

Version 2021 (approuvée en conseil de laboratoire du 18/10/2021).
Charte mise à jour *a minima* tous les 5 ans sur vote du conseil de laboratoire.

Dans un objectif de responsabilité environnementale, l’institut de Mathématiques de Bourgogne demande à ses membres de respecter, autant que possible, les principes ci-dessous, dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Instances décisionnelles

- Dès qu’il le pourra, l’IMB réalisera des bilans annuels de ses émissions de gaz à effet de serre (aussi complets que possible) et les transmettra à l’ensemble des membres du laboratoire.
- Chaque année, le conseil de laboratoire est informé du bilan d’émission de gaz à effet de serre du laboratoire et discute des questions d’éco-responsabilité.

Déplacement dans le cadre des missions et invitations

- Limiter l’usage de la voiture lors de départ en mission à des cas exceptionnels.
- Privilégier le train à l’avion pour les missions en Europe, même lorsque cela engendre un surcoût.
- A distance fixée, privilégier les missions de longue durée.
- Essayer de regrouper les missions pour minimiser les déplacements.
- Envisager la visio-conférence, comme alternative aux missions lointaines et/ou de courte durée.
- En cas d’invitation, inciter les invité.e.s européen.ne.s à venir à Dijon en train, même lorsque cela engendre un surcoût.

Déplacements domicile-travail

- Privilégier les modes de déplacement durables comme le vélo et les transports en commun.
- Dans le cas de trajets automobiles, essayer de les réaliser sous la forme de co-voiturage.

Événements et alimentation

- Privilégier la vaisselle réutilisable pour l'organisation d'événements aussi bien quand on les organise de manière autonome, que quand on fait appel à des prestataires.
- Limiter de manière générale l'utilisation d'objets jetables (bouteilles en plastique, gobelets etc) pour les activités collectives et pour sa consommation quotidienne (repas, pauses café, etc).
- Dans les buffets, privilégier un approvisionnement local et environnementalement responsable, limiter la quantité de viande et proposer des options végétariennes.

Gestion des déchets

Trier aussi bien les déchets personnels que ceux des événements collectifs:

- Utiliser les bacs de récupération pour le papier, les containers à verre, et les points de collecte pour les stylos et les piles usagés existants au sein du bâtiment (hall de Mirande).
- Pour palier à l'absence de filière de tri des autres déchets recyclables au sein de l'université, tâcher de les apporter dans un lieu de tri à l'extérieur.

Matériel informatique et consommation énergétique

- Attendre la fin de garantie et/ou de fonctionnement du matériel informatique avant de le renouveler. Les financements susceptibles de permettre un renouvellement anticipé du matériel peuvent être réorientés vers l'achat de matériel collectifs (au centre de calcul UB ou au labo).
- Veiller à réduire la consommation d'électricité en éteignant les appareils et l'éclairage quand on ne s'en sert pas.
- Les achats de matériel par le laboratoire doivent aussi prendre en compte la consommation énergétique des installations envisagées.